



Ce bulletin d'information est destiné aux nouveaux habitants de notre Commune. Il a pour but de faire connaître les principaux services offerts à la population. Il propose différentes informations utiles, dont vous trouverez l'énumération dans le sommaire (*pages 2 et 3*).

Ce document vous permet également de vous informer sur la vie associative particulièrement riche de notre Commune (près de 20 sociétés) et indique les coordonnées des personnes de contact de nos sociétés.

Il va sans dire que cette brochure ne remplace pas les bulletins communaux périodiques, appelés « L'Oxalien », du nom des habitantes et habitants de Misery-Courtion. Par ailleurs, vous avez également la possibilité de vous informer sur le fonctionnement et l'actualité relatifs à notre Commune sur le site www.misery-courtion.ch.

Nous espérons que l'éventail des informations contenues dans ce document contribuera à vous rendre service dans vos démarches administratives ou vos recherches d'informations concernant les différents dicastères communaux ou les sociétés locales.

Bonne lecture.

Le Conseil communal

SOMMAIRE

Pages

Avant-propos

4 – 7

Fonctionnement et administration de la Commune

8 – 11

Assemblée communale, Conseil communal

8

Syndic et conseillères/conseillers communaux

8

Bureau communal, horaire d'ouverture

9

Personnel administratif

9

Commissions communales – Jumelage

9 ,10, 11

Paroisses catholique et réformée

11

Contrôle des habitants

12 – 15

Population

12

Formalités en cas de déménagement

12

Cartes d'identité

13 – 14

Passeports

13

Amicus – Cartes journalières CFF

15

Informations générales

16 – 17

Superficie de la Commune

16

Situation géographique

16

Corps des sapeurs-pompiers	16
Police cantonale	17
Agence postale Misery - Bureau de poste Courtepin	17
Association des parents d'accueil du Lac / Mamans de jour	17
 <u><i>Déchetterie, ordures ménagères déchets encombrants</i></u>	 18 – 22
Déchetterie	18, 19
Ordures ménagères	20
Déchets encombrants	21
Déchets non récoltés / déchets spéciaux	21 – 22
 <u><i>Corporation forestière du Haut-Lac (CFHL)</i></u>	 23 – 24
Historique	23
Fonctionnement, administration, personnel	24
 <u><i>Liste des sociétés et groupements</i></u>	 25
 <u><i>Présentation des sociétés et groupements</i></u>	 26 – 35

Misery-Courtion, une commune dynamique, confiante dans l'avenir

En 1997 naissait la Commune de Misery-Courtion

Il y a maintenant un quart de siècle – plus exactement depuis le 1er janvier 1997 - que naissait la «nouvelle» Commune de Misery-Courtion, qui a réuni les anciennes communes de Cormérod, Cournillens, Courtion et Misery. Pour la jeune génération, cette date ne signifie peut-être pas grand-chose, car ils ont toujours vécu dans cette Commune. Par contre, les pionniers de cette entreprise, lancée en 1992 et achevée par le vote à une écrasante majorité des citoyens des quatre communes le 26 août 1996, se souviennent de ce grand moment d'accomplissement pour notre communauté.

Le projet d'une fusion des communes de la paroisse de Courtion remontait même à 1987, mais le processus avait alors été abandonné, car selon le règlement de l'époque, le subside de fusion était insuffisant. Et pour tout dire, les mentalités n'étaient de toute façon pas encore prêtes dans nos villages qui étaient loin de vivre à l'ère de la globalisation. Mais face aux difficultés auxquelles devaient faire face de petites communes sans grands moyens, la question d'une fusion revenait régulièrement sur la table au sein des exécutifs communaux.

Une idée relancée en 1992

L'idée a été relancée officiellement en avril 1992 par Claude Mottas et Jean-Daniel Andrey, respectivement syndics de Misery et de Cormérod, deux communes à cette époque aux situations financières aux antipodes. Il fallait oser, car ce n'était pas gagné d'avance ! Au début, Corsallettes fait encore partie des premières discussions, mais son assemblée communale décide son retrait de l'étude de fusion.

Suite aux votes positifs des assemblées communales, des mandats d'étude sont attribués aux bureaux d'ingénieurs en mai 1994 pour évaluer la mise à niveau des infrastructures, qui devaient, selon les communes, être construites ou complétées en cas de réalisation de la nouvelle commune.

Une œuvre de pionnier

On part du principe que le nom de la nouvelle commune sera Courtion (la paroisse de Courtion, remontant au Moyen-Age, était le centre de la communauté, des siècles avant la naissance des communes politiques !), avec dans un premier temps ses armoiries. Plus tard, les conseils communaux s'accorderont pour que le nom choisi soit Misery-Courtion, et les armoiries, pour une période intermédiaire, celles de Misery. Le conseil d'Etat in corpore visitera la commune le 18 juin 1996, signe de son grand intérêt pour cette fusion à quatre communes, une des premières de cette dimension dans le canton, qui allait réunir 1'104 habitants.

Un développement au service des habitants

Après quatre années de travail conséquent pour les personnes engagées dans ce processus, qui ne fut pas une promenade de santé – il a fallu vaincre bien des oppositions et convaincre les sceptiques – la fusion de nos anciennes communes fut un bon choix. Personne ne voudrait revenir en arrière ! En effet, très rares ont été les nostalgiques qui auraient aimé en rester au statu quo prévalant encore en 1996. Sans cette fusion réussie, jamais nous n'aurions pu développer nos infrastructures au niveau actuel tout en maintenant toutes ces années le même taux d'impôt.

Jean-Daniel Andrey et Jacques Berset, septembre 2023

Infrastructures

La Commune de Misery-Courtion est très bien équipée et met à disposition des habitants des infrastructures telles que :

- le terrain de football de Courtion (Nitou) bénéficiant d'un éclairage,
- les places de jeux : une dans chaque village, soit :
 - à Misery, au terrain de football de Misery ;
 - à Courtion, dans le quartier « Pra d'Avau » ;
 - à Cormérod, au lieu-dit « Le Mont » ;
 - à Cournillens, à côté de l'ancienne école.
- la halle du centre communal à Misery est destinée principalement aux écoles et aux groupement sportifs de la Commune. Elle peut être exceptionnellement occupée par des tiers, à certaines conditions et selon le tarif de location arrêté par le Conseil communal. Une demande doit être faite par écrit, de préférence par courriel à secretariat@misery-courtion.ch.

D'autres activités ou événements se déroulent occasionnellement dans cette halle: concerts, brocantes, assemblées communales ou d'associations. La salle n'accueille pas de repas de mariages, ni fêtes privées.

- le centre scolaire et paroissial situé à Courtion constitue, en plus de sa vocation pédagogique, un lieu de rencontres bienvenu. Il abrite par ailleurs la bibliothèque scolaire.

Une région typique de collines morainiques

Située sur le Plateau suisse à 605 m. d'altitude, la Commune de Misery-Courtion se trouve dans une région vallonnée où alternent collines morainiques coiffées de forêts, réminiscences des grandes glaciations du Quaternaire (c'est le glacier du Rhône qui a modelé notre paysage et laissé dans son sillage force dépôts graveleux et blocs erratiques!), et ravins boisés où serpentent de petits ruisseaux qui finissent la plupart dans le Chandon, une petite rivière qui se jette dans le lac de Morat tout proche.

A égale distance – une bonne dizaine de kilomètres – entre la capitale du canton, Fribourg, et la capitale du district, Morat, qui vit la défaite des troupes bourguignonnes de Charles le Téméraire en 1476, Misery-Courtion touche le territoire d'Avenches. Ancienne capitale de l'Helvétie romaine, Aventicum est redevenue une petite bourgade aux traits moyenâgeux et aux ruines romaines bien conservées. C'est dire qu'avec le bourg médiéval de Morat tout proche, qui a conservé son enceinte fortifiée et son château, Fribourg, petite cité universitaire dont la vieille-ville a gardé tout son cachet et Avenches la romaine, notre Commune se situe dans un triangle riche en monuments et en trésors du passé.

A Cormérod, sur le territoire communal, fut d'ailleurs découverte une imposante mosaïque romaine, datant du III^e siècle, représentant Thésée dans le labyrinthe de Cnosos. Preuve que la région était alors l'arrière-pays de la métropole romaine. On peut l'admirer à Miséricorde, dans l'enceinte de l'*alma mater friburgensis*, sur le mur faisant face à la chapelle de l'Université.



Nouveau quartier « Le Minotaure »

Récemment, un nouveau quartier a été dénommé à Cormérod « Le Minotaure » pour marquer la découverte de cette mosaïque.

Une majorité de la population active dans le secteur tertiaire

Certes, la proximité de vestiges de ce riche passé n'a pas (encore?) suscité dans notre Commune le développement d'activités touristiques. La majeure partie de la population active qui ne trouve pas de travail sur le territoire communal, fait donc partie des «pendulaires» qui doivent aller gagner leur vie en ville, notamment à Fribourg, dans les activités du secteur tertiaire (services, administrations, etc.) ou secondaire (industries, bâtiment et génie civil, etc.).

Malgré son caractère rural très marqué (sur 1141 hectares, 866 font partie de la surface agricole utile, 202 de la surface boisée, 70 de la surface d'habitat et d'infrastructures et 3 pour les cours d'eau), Misery-Courtion n'est plus une commune où le secteur primaire domine. Même si la Commune peut s'enorgueillir de posséder une fromagerie artisanale, qui produit un «vacherin» d'excellente réputation.

Notre commune a encore un grand nombre d'agriculteurs et a gardé son caractère « ouvrier ». Cette composante socio-économique diversifiée constitue une richesse pour notre communauté, mais signifie aussi des sensibilités différentes, dont les élus doivent tenir compte.

C'est pour ne pas courir le risque que certains villages se sentent « floués » ou mis de côté par les nouvelles autorités que, lors de l'entrée en vigueur de la fusion des quatre anciennes communes le 1^{er} janvier 1997, chaque village a été représenté par deux conseillers communaux. Le plus grand village, Misery, ayant eu droit à trois représentants. La convention de fusion avait même prévu que pour la législature 2001-2006, les anciens cercles électoraux seraient maintenus. Dès 2007, la nouvelle commune de Misery-Courtion ne forme plus qu'un seul cercle électoral.

Le Conseil communal (avril 2020)

Fonctionnement et administration de la Commune

Assemblée communale

Ont le droit de prendre part à l'assemblée communale et d'y voter toutes les citoyennes et tous les citoyens suisses domicilié(e)s dans la Commune et âgé(e)s de 18 ans révolus, ayant la capacité civique. Ont également le droit de voter, d'élire et d'être élus tous les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C et établis dans le canton de Fribourg depuis au moins 5 ans sans interruption.

La fonction de président des assemblées est assumée par le syndic. L'assemblée communale est convoquée par affichage au pilier public, par tous-ménages et par annonce dans la Feuille officielle.

Conseil communal

Le Conseil communal se compose de 7 membres, le président (syndic) y compris.

Syndic

Alexandre Ratzé, Courtion : responsable de l'administration et des finances (Assemblée communale, Conseil communal, Direction, personnel, impôts, gérance de la fortune et des dettes)

Conseillères / Conseillers communaux

- **Pascal Baechler**, Misery, **Vice-Syndic** : aménagement du territoire, déchets, forêts et endiguements (urbanisme, police des constructions, cadastre, RPS, gestion des déchets, forêts, endiguements, ruisseaux)
- **Jean-Yves Garreau**, Cournillens : eaux (eau potable, assainissement des eaux)
- **Christophe Frossard**, Misery : santé, affaires sociales, accueil petite enfance (santé publique, services sociaux, crèches, école maternelle, Senior +)
- **David Bongard**, Cormérod : voirie, ordre public, parchets (routes, trottoirs, transports publics, mobilité douce, patentes, police, pompiers protection civile, militaire, parchets, places de parc)
- **Cindy Schneider**, Cormérod : enseignement et formation (scolarité obligatoire, transports scolaires, services auxiliaires, accueil extrascolaire)
- **Sabine Haymoz**, Courtion : vie locale, bâtiments communaux, cimetière, énergie et environnement (sociétés locales, paroisse, culture et loisirs, terrains de sport, bâtiments communaux y.c abris PCI, Cité de l'énergie, mesures pour l'environnement, places de jeux, cimetière)

Administration communale

Téléphone	026/475.18.87
Courriels :	- département administration : secretariat@misery-courtion.ch - département finances : finances@misery-courtion.ch - département population : controle.habitants@misery-courtion.ch - département technique : technique@misery-courtion.ch
Site internet :	www.misery-courtion.ch

Horaire d'ouvertures du bureau communal

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi :	08h30 – 10h00	16h00 – 18h00
Mardi :	08h30 – 10h00	16h00 – 17h00
Mercredi :	fermé	fermé
Jeudi :	08h30 – 10h00	16h00 – 17h00
Vendredi :	08h30 – 10h00	fermé
<i>Veille de fêtes</i>	<i>Bureau communal fermé l'après-midi</i>	

Personnel administratif et technique de la Commune

- Département Administration : Olivier Simonet
- Département Finances : Sylvie Wider
- Département Population : Nicole Joye
- Département Technique : Alexandra Pauchard
- Apprentie : Elia Baftija
- Edilité : Matthieu Goumaz, Jérémy Huguet et Yan Mosimann

Commissions communales

- **Commission financière**

Elle est chargée essentiellement de l'étude et du contrôle du budget préparé par le Conseil communal. Elle est composée de 5 membres qui sont Pascal Aeby, Clotilde Biemann, Thierry Bigler, Vincent Genier et Nicole Berset.

- **Commission d'aménagement**

Elle est chargée d'étudier les projets d'aménagement et de révision du plan d'aménagement local. Elle est composée de 5 membres qui sont Roland Aeby, Pascal Baechler, Jean-Yves Garreau, Gilles Perroulaz et Sébastien Ratzé.

- **Commission des naturalisations**

Elle est chargée de traiter les dossiers de demandes de naturalisation, d'auditionner les candidats et d'établir un rapport à l'attention du Conseil communal. Elle est composée de 5 membres qui sont Jacques Berset, Jacques Jonin, Laurent Nager, Cindy Schneider et Laurence Zizza.

En outre, la Commune s'est dotée de 3 autres commissions: celle sur l'énergie est également obligatoire, mais ses membres ne sont pas élus par l'assemblée communale.

- **Commission des énergies**

Elle est chargée d'étudier les questions liées à l'énergie et aux économies d'énergie. Elle est composée de 5 membres qui sont Christophe Frossard, Jean-Yves Garreau, Sabine Haymoz, Olivier Simonet et Romain Zahno

- **Commission des fêtes**

Elle est chargée essentiellement de garder actifs les liens du jumelage avec la commune de Voiteur, ainsi que d'assumer d'autres projets et occasions de festivités. Elle est composée de 5 membres qui sont Valon Miftari, Jean-Yves Garreau, Sabine Haymoz, Aurore Monney et Olivier Simonet.

- **Commission des constructions**

Elle est chargée d'étudier les projets de nouvelles constructions, de rénovations et de transformations de bâtiments. Elle est composée de 5 membres qui sont Roland Aeby, Pascal Baechler, Alexandra Pauchard, Gilles Perroulaz et Sébastien Ratzé.

Collaborations intercommunales

Dans la plupart des dicastères, les activités nécessitent de plus en plus souvent des contacts intercommunaux, principalement au niveau de la région du Haut-Lac ou du district du Lac, ainsi qu'au niveau cantonal. De manière à coordonner et organiser ces activités, de nombreuses associations et regroupements ont été créés. Notre Commune collabore notamment avec les associations et regroupements suivants:

- Association des communes fribourgeoises
- Association des communes du district du Lac
- Corporation forestière du Haut-Lac (CFHL : informations dans les pages suivantes)
- Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)
- Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (SLPPI)
- Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
- Association des immeubles de défense incendie du Haut-Lac et Corps des sapeurs-pompiers du Haut-Lac (AIHL)
- Association des parents d'accueil du Lac / mamans de jour (Kibelac)
- Réseau de santé du Lac (RSL)
- Service d'ambulances de Morat et environs
- Services sociaux du district du Lac
- Pro Infirmis

- Pro Juventute
- Pro Senectute
- Ligue fribourgeoise contre le cancer
- Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée
- Crèche Barbotine
- Association de la piscine de Courtepin (ACPC)

Jumelage

- Jumelage avec la Commune de Voiteur (Jura français)

Paroisse catholique de Courtion

Le territoire de la paroisse catholique de Courtion comprend les villages de Courtion, Cournillens, Cormérod et Misery.

Présidente du Conseil de Paroisse: **Frédérique Michel**, Courtion, tél. 026/475.28.74

Secrétaire : **Romain Zahno**, Misery, tél. 078/231.85.37,

Pour tout renseignement et toute question concernant les sacrements, les messes, les enterrements, les registres paroissiaux ou toute autre demande spirituelle particulière, vous pouvez vous adresser au secrétariat interparoissial, à la cure de Belfaux ou directement à nos prêtres.

Secrétariat interparoissial: tél. 026/475.11.40
 E-mail: secretariat@upsaintetrinite.ch
 Site internet : www.upsaintetrinite.ch

Toutes les informations courantes concernant la vie paroissiale sont affichées sur le panneau situé à côté de l'église de Courtion. Une feuille dominicale hebdomadaire, avec les annonces principales, est à votre disposition au fond de l'église. La paroisse de Courtion participe au bulletin interparoissial des paroisses du Haut-Lac qui est régulièrement distribué à tous les paroissiens.

Paroisse réformée de Cordast

Pour toute information concernant la paroisse protestante, veuillez vous adresser à :

Carole Vonlanthen, secrétaire de la paroisse réformée
carole.vonlanthen@ref-fr.ch

Contrôle des habitants

Population

Population lors de la fusion des communes, au 1^{er} janvier 1997:

Cormérod:	220 habitants
Cournillens:	257 habitants
Courtion:	280 habitants
Misery:	394 habitants

Total : **1'151 habitants**

Population au 31 décembre 1998 :	1'219 habitants
Population au 31 décembre 2000 :	1'236 habitants
Population au 31 décembre 2002 :	1'257 habitants
Population au 31 décembre 2004 :	1'253 habitants
Population au 31 décembre 2006 :	1'290 habitants
Population au 31 décembre 2007 :	1'342 habitants
Population au 31 décembre 2008 :	1'379 habitants
Population au 31 décembre 2009 :	1'459 habitants
Population au 31 décembre 2010 :	1'507 habitants
Population au 31 décembre 2011 :	1'564 habitants
Population au 31 décembre 2012 :	1'650 habitants
Population au 31 décembre 2013 :	1'668 habitants
Population au 31 décembre 2014 :	1'759 habitants
Population au 31 décembre 2015 :	1'851 habitants
Population au 31 décembre 2016 :	1'906 habitants
Population au 31 décembre 2017 :	1'947 habitants
Population au 31 décembre 2018 :	2'015 habitants
Population au 31 décembre 2019 :	2'113 habitants
Population au 31 décembre 2020 :	2'211 habitants
Population au 31 décembre 2021 :	2'280 habitants
Population au 31 décembre 2022 :	2'312 habitants
Population au 31 décembre 2023 :	2'368 habitants

Formalités en cas de déménagement:

Annonce:

La loi prescrit aux personnes de nationalité suisse de se présenter dans les 14 jours au service du contrôle des habitants, avec l'acte d'origine (document officiel qui est toujours déposé dans la commune de domicile), une pièce d'identité, une copie du contrat de la caisse-maladie ainsi qu'une copie de l'assurance-ménage.

Les personnes étrangères doivent annoncer leur changement d'adresse à l'administration communale de leur nouvelle commune de domicile, avec le permis de séjour, une copie du contrat de la caisse-maladie et une copie de l'assurance-ménage.

Poste:

Le bureau de poste fait suivre le courrier si le changement d'adresse est signalé sans tarder. Sinon, il renvoie le courrier à l'expéditeur, avec la mention «*parti sans laisser d'adresse*».

En outre, les offices postaux tiennent à disposition des cartes affranchies pour l'annonce de votre changement d'adresse.

Enfants en âge scolaire:

Demander rapidement (si possible avant l'emménagement) l'inscription de l'enfant à l'école de la nouvelle Commune.

Sociétés et groupements de la Commune

Plusieurs sociétés et groupements, culturels ou sportifs, proposent un large éventail d'activités dans notre Commune. Vous trouverez dans les dernières pages un petit descriptif de chaque société, ainsi que la liste des personnes de contact.

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

Je désire un PASSEPORT ou une CARTE D'IDENTITE, que faire ?

- **COMMANDER PAR INTERNET**

www.passeportsuisse.ch

Suivre : **Procédure de demande du passeport 10**

puis suivre : **Formule de demande passeport 10**

- **COMMANDER PAR TELEPHONE**

Passeports suisses – Biométrie : **Tél. 026 305 15 26**

- **COMMANDER SUR PLACE**

Service de la population et des migrants, Secteurs passeports suisses – Biométrie
Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot
Rez-de-chaussée extérieur « Biométrie »

→ Prévoir dans ce cas un délai d'attente sur place.

→ N'apporter aucune photo, elles sont faites sur place.

→ Toujours apporter ses anciens documents d'identité.

Toutes les données sont traitées d'une façon strictement confidentielle, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données.

Je pars demain... Je n'ai pas de document d'identité valable... Que faire ?

- Se présenter auprès du Service de la population et des migrants, Secteur Passeports suisses – Biométrie à Granges-Paccot.
- Se munir de son ancien document d'identité si existant afin d'établir un PASSEPORT PROVISOIRE (valable pour 1 voyage et max. 1 an).
- **Ce document est disponible en 1 heure.**

Horaires d'ouvertures du Service des passeports suisses

Lundi à vendredi : 08h00 – 11h30 et 14h00 – 17h00
Sauf mercredi : 07h30 – 18h00 (non-stop)

Prix

<u>Type de document</u>	<u>Prix</u>	<u>Validité</u>
Passeport adulte :	Fr. 145.--	10 ans
Passeport enfant :	Fr. 65.--	5 ans
Carte d'identité adulte :	Fr. 70.--	10 ans
Carte d'identité enfant :	Fr. 35.--	5 ans
Passeport <u>et</u> carte d'identité adulte :	Fr. 158.--	10 ans
Passeport <u>et</u> carte d'identité enfant :	Fr. 78.--	5 ans
Passeport d'urgence :	Fr. 100.--	1 voyage, max 1 an

Délai de livraison des documents : 10 jours ouvrables, envoi sous pli recommandé

Pour toute information complémentaire : www.fr.ch/spomi.

CHIENS - Banque de données nationale des chiens

AMICUS (www.amicus.ch) est une banque de données centralisée et nationale sur les chiens. Si vous êtes propriétaire d'un chien, voici comment procéder :

Nouveau détenteur de chien

- Le nouveau détenteur d'un chien (qui ne figure pas encore dans AMICUS) doit se rendre à l'administration communale pour se faire enregistrer et ainsi obtenir un numéro d'identifiant AMICUS.

Enregistrement du chien dans AMICUS

- Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien. La confirmation d'enregistrement des données du détenteur devra être présentée par celui-ci au vétérinaire praticien afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans la banque de données AMICUS.

Devoirs du détenteur

- L'inscription du chien, les changements d'adresses et/ou de données personnelles dans la banque de données nationale des chiens AMICUS sont du devoir du détenteur.
- Les offices vétérinaires ont récemment décidé que le changement de détenteur de chiens ne sera plus effectué par le Helpdesk, mais il peut seulement être saisi par les communes responsables, par les offices définis par le canton, si le détenteur de chiens ne peut saisir lui-même la notification en ligne.
- A partir du 1er octobre 2020, les nouveaux détenteurs de chiens devront se présenter au bureau communal avec les documents originaux (passeport pour animal de compagnie / carnet de vaccination) afin que la détention puisse être prouvée. Enfin, selon les émoluments de chancellerie en vigueur, ce service sera facturé.
- Depuis le 1er février 2023, les détentrices et détenteurs de chiens doivent s'adresser directement à la commune en cas d'un changement d'adresse ou pour obtenir de l'aide lors d'un changement de détenteur. En effet, Identitas SA n'effectue plus de changement de propriétaire depuis le mois d'octobre 2022.

Cartes journalières CFF

Dès le 11 décembre 2023, il est possible de commander auprès de l'administration communale les nouvelles cartes journalières de transport public. Ces cartes qui sont des billets dégriffés seront valables dès le 1er janvier 2024. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles et consulter via le lien ci-dessous l'état de disponibilité de ces billets en fonction de la date et de la catégorie voulues.

Pour consulter le contingent des billets disponibles: www.spartageskarte-gemeinde.ch/fr

Pour commander auprès de notre administration: par téléphone (026.475.18.87) ou par courriel (secretariat@misery-courtion.ch) en indiquant votre nom, prénom, numéro de téléphone et la date choisie, le nombre de billets, la classe (1e ou 2e), avec ou sans demi-tarif.

Les billets devront être retirés à notre guichet, durant les heures d'ouverture, contre paiement en espèces ou par Twint (pas de facture!), merci de votre compréhension.

Informations générales

Superficie de la Commune

1141 hectares (6^{ème} commune du district)

Situation géographique

Notre Commune est située dans le Haut-Lac français, partie romande du district du Lac, avec le Vully. Les communes environnantes touchant le territoire de Misery-Courtion sont Belfaux, Grolley, Belmont-Broye, Avenches, Courtepin et La Sonnaz.

Diffusion des informations communales

Des informations ou directives communales sont communiquées à la population, en principe 2 fois par année, par le biais du bulletin communal « L'Oxalien » et/ou par affichage au pilier public, ainsi que par notre site internet www.misery-courtion.ch.

Feu

ALARME: 118

Police cantonale

ALARME: 117

Lieu: Poste de police cantonale de Courtepin
Rte de Fribourg 44
1784 Courtepin

Téléphone: 026 305 87 75

Agence postale à Misery

Lieu: Tea-room – boulangerie – Au Rep’Air à Misery

Heures d’ouverture: lundi – vendredi: 07h30 – 18h30
mardi : Fermé
samedi-dimanche: 08h00 – 12h00

Bureau de poste à Courtepin

Heures d’ouverture: lundi – vendredi: 07h30-11h30, 14h00-18h00
samedi: 08h00-11h00

Association des parents d’accueil du Lac / mamans de jour

Personne de contact: Adriana Flück

Téléphone: 079 897 66 15

Déchetterie, ordures ménagères, déchets encombrants

Déchetterie

Les déchets recyclables récoltés par la Commune doivent être apportés à la déchetterie située au lieu-dit «Nitou», près des terrains de football situés entre les villages de Cormérod et Courtion.

Récoltes permanentes:

- Déchets végétaux destinés à être compostés
- Verres vides
- Papier / Carton (*doit être attaché ou ficelé*)
- Emballages ménagers en aluminium et en fer blanc
- Bouteilles en PET
- Huiles minérales et végétales
- Piles, tubes d'éclairage (NEON), ampoules
- Capsules à café usagées
- Habits usagés
- Petits appareils électroménagers, informatiques et électroniques
- Petite ferraille
- Terre cuite (petite quantité, pots, vases, vaisselle)
- Porcelaine (petite quantité, pots, vases, vaisselle)
- Sagex (polystyrène expansé EPS)
- Encombrants (uniquement incinérables)

Récoltes périodiques

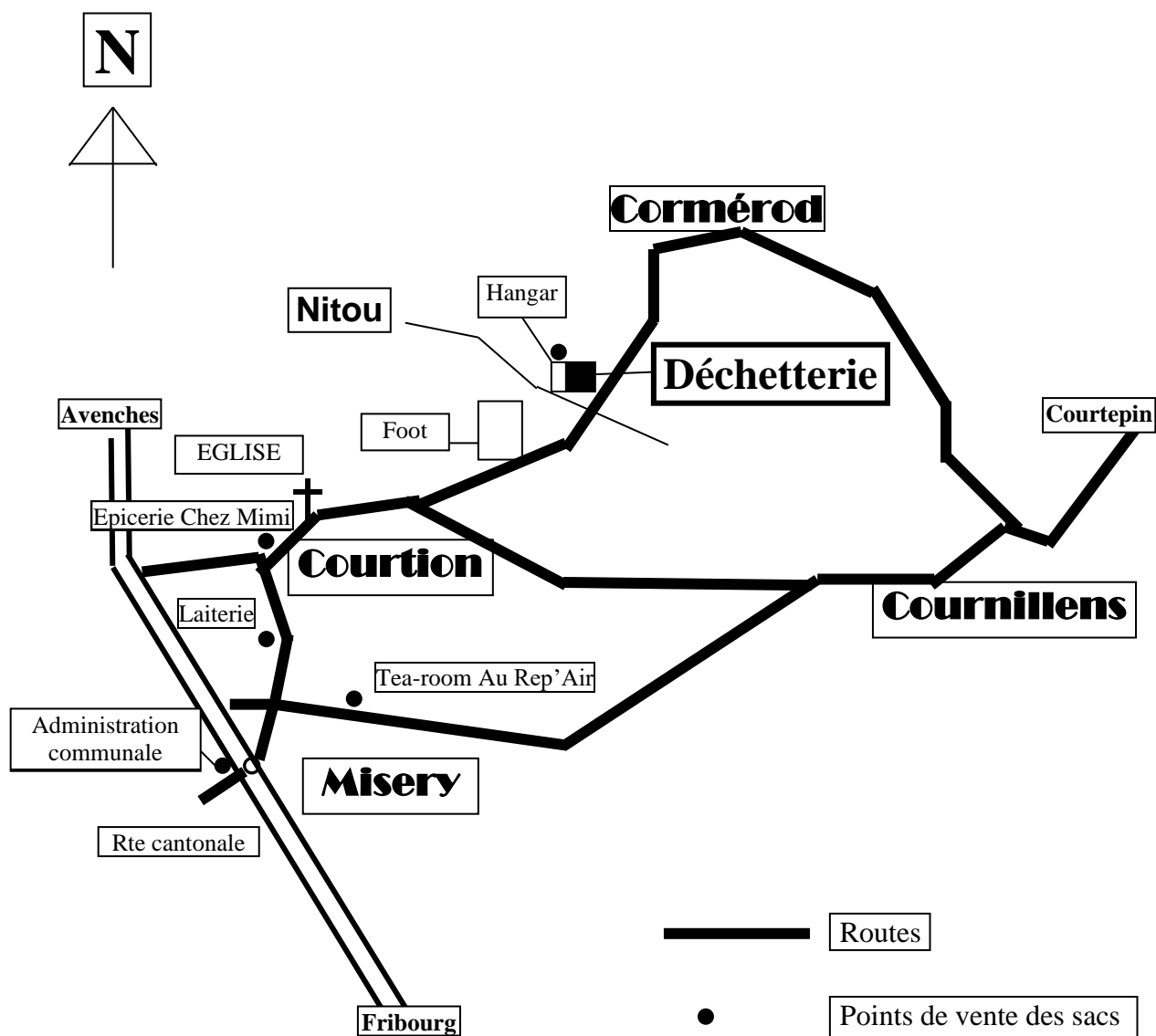
- Grande ferraille ainsi que grands appareils électroménagers.

Horaire d'hiver (du 1er novembre au 28 février)

Le mardi	après-midi	de	16h00	à	19h00
Le samedi	matin	de	9h00	à	12h00
Le samedi	après-midi	de	13h00	à	16h00

Horaire d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre)

Le mardi	après-midi	de	16h00	à	19h00
Le vendredi	après-midi	de	15h00	à	19h00
Le samedi	matin	de	9h00	à	12h00
Le samedi	après-midi	de	13h00	à	16h00



Fonctionnement de la déchetterie

Les utilisateurs sont priés de respecter le règlement communal du 19 janvier 2000 relatif à la gestion des déchets, les consignes émises dans les bulletins d'information ainsi que celles qui sont données par le personnel de surveillance de la déchetterie.

Le Conseil communal compte sur la diligence de chaque habitante et de chaque habitant. Le respect des consignes et du lieu devrait permettre de maintenir un mode de fonctionnement souple et confortable pour tous.

Ordures ménagères

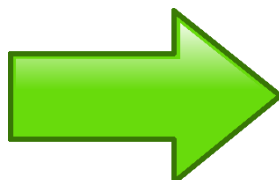
Les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers placés à différents endroits de chaque village en utilisant les sacs officiels rouges de la Commune – de 35 litres ou de 60 litres – qui peuvent être achetés aux endroits suivants:

- | | |
|---|-----------|
| • Secrétariat communal de Misery-Courtion | Misery |
| • Boulangerie / magasin / tea-room «Au Rep'Air» | Misery |
| • Laiterie de Misery | Misery |
| • Boulangerie / épicerie «Chez Mimi» | Courtion |
| • Déchetterie communale | Cormérod |
| • Boulangerie Au Vieux Grenier | Courtepin |
| • Magasin Denner | Courtepin |

REMARQUE: Les clips pour conteneurs de 800 litres sont vendus uniquement au bureau communal de Misery–Courtion.

Elimination des langes

Les couches doivent être éliminées au moyen des sacs officiels rouges de la commune.



Déchets encombrants

Le ramassage des objets encombrants se fait à la déchetterie du Nitou. Une benne est installée, dans laquelle peuvent être apportés lors de chaque période d'ouverture **tous les déchets qui peuvent être brûlés, trop grands pour être glissés dans un sac officiel de 60 litres et ne figurant pas sur la liste ci-dessous :**

Ne sont pas acceptés aux déchets encombrants :

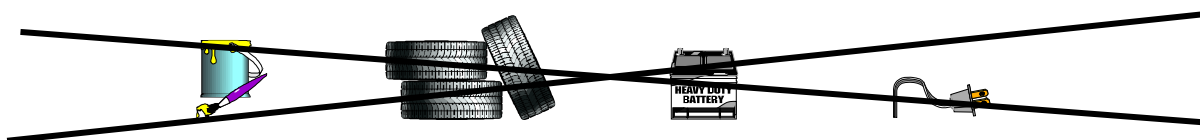
- ☞ sacs noirs, sacs en papier, cartons et autres emballages contenant des déchets
- ☞ ferraille, pneus, batteries
- ☞ appareils ménagers, électroniques, d'informatique, luminaires, ainsi que tous les autres déchets recyclables
- ☞ déchets de chantier, peinture et autres déchets spéciaux

Le dépôt dans la benne se fait sous la surveillance du personnel de la déchetterie, qui est mandaté pour veiller au respect des prescriptions ci-dessus et, si nécessaire, pour empêcher que certains objets non-admis soient mis dans la benne. Merci de bien vouloir vous conformer à ces règles et aux indications des surveillants de la déchetterie !

Déchets non récoltés

Les déchets tels que les batteries, pneus, bidons de peinture, ainsi que les autres déchets spéciaux ne sont pas récoltés par la Commune. Ils doivent être éliminés par leurs détenteurs et remis aux points de vente ou dans une aire officielle de dépôt: (Haldimann Morat ou Kaufmann Givisiez). Les déchets encombrants provenant des entreprises, commerces et artisans ne sont pas récoltés. Les litières d'animaux ne peuvent pas être mises dans la benne des déchets verts.

Déchets spéciaux



Ces déchets ne sont pas récoltés par la Commune. Ils doivent être remis dans un centre d'élimination par leur détenteur et à ses propres frais.

Les chauffe-eau, les pneus, les véhicules, les batteries, les peintures, les solvants, les carburants, les produits chimiques, les médicaments, les isolations, font partie des déchets spéciaux.

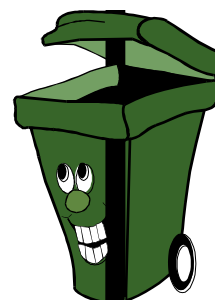
- Centre d'élimination de Löwenberg Haldimann SA, Morat: 026/670.09.25
- Société Fribourgeoise de Recyclage SA, Châtillon: 026/401.25.15
- Kaufmann Charles SA, Givisiez: 026/460.75.80
- SAIDEF, Posieux 026/409.73.33

La gestion des déchets est un domaine vaste et évolutif. Le Conseil communal a opté pour un système simple et une taxe bon marché. Pour pouvoir continuer dans cette voie, il doit pouvoir compter sur la participation et la collaboration de chaque habitante et habitant.

Ayez un comportement positif et responsable! Lorsque vous constatez des comportements inadéquats ou répréhensibles, n'hésitez pas à intervenir et à rendre attentif votre interlocuteur sur les conséquences de ses actes.

L'administration communale est là pour vous renseigner. Dans le doute n'hésitez pas à la contacter: 026/475 18 87.

*Une commune propre
est une commune où il fait bon vivre.*





Historique

Sur les 200 hectares de forêts du territoire communal, **89,48 hectares** sont propriété de la Commune. Confrontées à l'évolution des moyens techniques d'exploitation et surtout à la chute des prix du bois et à l'augmentation des coûts de la main d'œuvre, certaines communes de la région ont vite compris la nécessité de se réunir pour faire face aux tâches liées à la bonne gestion du domaine forestier. Depuis 1981 déjà, les autorités communales de nos anciennes communes avaient adhéré aux premières associations forestières.

Issue de la fusion de deux associations forestières en place dans la région dès 1981, la corporation forestière du Haut-Lac (anciennement RFHL) s'occupe depuis 1992 de la gestion des 337.84 hectares de forêts de sept partenaires publics.

Les communes et paroisses membres de la CFHL sont Courgevoux, Courtepin, Cressier, Meyriez, **Misery-Courtion (89,48 ha)**, le Bénéfice curial de Courtion et le Bénéfice curial de Villarepos.

Par sa participation active au sein de cette entreprise professionnelle, notre Commune peut être fière de la qualité des soins qu'elle apporte à son domaine forestier.

Cette partie du canton est placée sous la surveillance du 1^{er} arrondissement forestier, représenté par son Chef l'Ingénieur forestier Frédéric Schneider.

Fonctionnement / Administration / Personnel

Assemblée générale des délégués

Elle se compose d'un délégué par partenaire (Conseiller communal responsable des forêts), du Chef Ingénieur forestier (voix consultative) et du Garde forestier (voix consultative). Elle se réunit au moins une fois par année pour approuver les comptes et le budget.

Comité de gestion

Le comité de gestion est composé de 3 membres.

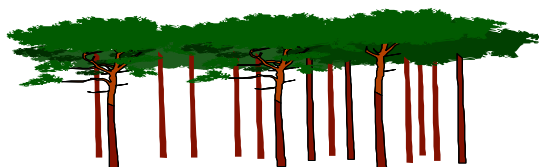
Par ailleurs, le garde-forestier et forestier de triage, M. Ludovic Donzallaz, de Lossy, participe également aux séances du comité de gestion, de même que la caissière de la Corporation forestière, Mme Sylvie Wider, boursière de la Commune de Misery-Courtion, et M. Romain Zahno, secrétaire.

Administration / Siège

Selon l'article 3 des statuts de la CFHL, le siège de la corporation est au domicile de son président, M. Pascal Baechler, domicilié à Misery.

Site internet

Le site internet de la Corporation forestière contient de nombreuses informations, notamment les prix de vente du bois (www.cfhl.ch).



Liste des sociétés et groupements

<p>Société d'aviculture p.a. M. Hermann Gafner Président Les Mottes 4 1721 Cournillens tél. 079 310 91 74</p>	<p>Basket pour les enfants p.a. M. Gianni Zizza Route de l'Ecole 2 1721 Cormérod tél. 079 350 05 91</p>	<p>Chœur mixte St-Marcel p.a. Mme Denise Bongard Co-Présidente Le Grabou 14 1721 Cormérod tél. 026 684 15 27</p>
<p>FC Courtepin - Misery-Courtion p.a. M. Ivan Matic Président Case postale 12 1784 Courtepin tél. 079 311 19 85 Buvette : M. Vitor Soares tél. 079 212 35 52</p>	<p>Syndicat Ovin p.a. Mme Solange Berset Route de la Sauge 32 1787 Mur (Vully) FR tél. 026 673 19 06</p>	<p>Société de tir à 300 mètres de Courtion p.a. M. Denis Humbert Vice-président Le Pralet 10 1721 Courtion tél. 079 508 70 66</p>
<p>Gymnastique Dames p.a. Mme Marie-Jeanne Nager Le Marais 17 1721 Cournillens tél. 026 684 31 14</p>	<p>Hatha Yoga p.a. Mme Gudrun Teufel Rte d'Avenches 22 1721 Misery tél. 079 710 43 48</p>	<p>Unihockey p.a. M. Thierry Dénervaud Pré-du-Cabaret 16 1721 Cournillens tél. 078 690 67 64</p>
<p>Société de musique La Lyre p.a. Mme Laura Nager Secrétaire Le Marais 17 1721 Cournillens</p>	<p>La Vie Montante p.a. M. le Doyen Jacques Rime Cure de Grolley 1772 Grolley tél. 026 475 12 34</p>	<p>Moto-Club Les Schtroumpfs p.a. M. Didier Pythoud Route de la Scie 37 1665 Estavannens tél. 079 776 89 17</p>
<p>Société des Troupes Sanitaires Broye-Lac p.a. M. Alexandre Progin Président Route de Russy 109 1773 Léchelles tél. 079 390 24 46</p>	<p>Société de tir au pistolet et à air comprimé p.a. M. Sébastien Ratzé Président Le Pralet 28 1721 Courtion tél. 079 635 13 66</p>	<p>Société de tir à 300 mètres de Cournillens p.a. Roland Aeby Président Chemin du Vernex 2 1721 Cournillens tél. 026 684 23 57</p>
<p>Société de jeunesse p.a. M. Jérémy Ratzé Président Le Pralet 28 1721 Courtion tél. 079 617 03 00</p>	<p>Gym parents et enfants p.a. Mme Mélissa Equey Les Saules 12 1721 Misery tél. 078/807.49.89</p>	<p>Ecole du dos Mme Ophélie Vonlanthen tél. 078 921 10 95</p>

Présentation des sociétés et groupements

Société d'aviculture et cuniculiculture

Fondée le 10 février 1946 la société d'élevage de lapins et volailles est aujourd'hui rattachée à la Fédération Fribourgeoise des éleveurs de petits animaux sous le nom de société d'Aviculture et Cuniculture de Grolley - Courtepin dont le siège se trouve à la Ferme du Bonheur à Cournillens.

Notre société d'élevage des petits animaux est active principalement dans les quatre villages de la commune mais déborde sur les communes avoisinantes avec une très bonne entente entre éleveurs passionnés. La société compte actuellement 20 membres dont dix actifs avec différentes races de lapins.

La société organise tous les deux ans une exposition Fribourgeoise et Romande de lapins Femelles dans la halle polyvalente de Misery et se déplace 3 à 4 fois par année pour des expositions Régionales, Cantonales ou Nationales.

Traditionnellement, le Lundi de Pâques est organisée à la Ferme du Bonheur une présentation de nichée de lapins de races diverses et, avec la collaboration de la Prairie SA, une grande chasse aux œufs à laquelle participe un grand nombre d'enfants des environs.

Contact :

Hermann Gafner, Président, Les Mottes 4, 1721 Cournillens, tél. 079/310.91.74

Marie-Laure Garreau, Secrétaire, Le Marais 11, 1721 Cournillens, tél. 026/684.31.79

Hatha Yoga

Envie de découvrir le yoga ?

Se reconnecter à son corps, développer sa respiration et libérer son mental ? Tout ça en douceur avec des asana (postures), le pranayama (respiration), la concentration et de la méditation. Venez nous rejoindre !

Tous les lundis de 19h15 à 20h30 (sauf vacances scolaires)

A la halle de gym de Misery

Prix : Fr. 20.00 le cours ou Fr. 180.00 les 10 cours valables 3 mois, cours d'essai offert 😊

Je propose également des cours de yoga pour les enfants !

Pour plus d'infos, contactez-moi !

Contact :

Gudrun Teufel, Rte d'Avenches 22, 1721 Misery, tél. 079/710.43.48

Basketball pour les enfants en âge scolaire de la Commune

Cette activité consiste en une initiation au basketball, sous la forme d'un entraînement hebdomadaire d'une heure, pour filles et garçons.

Les entraînements sont donnés par un moniteur Jeunesse et Sports. Les buts de l'entraîneur sont:

- proposer une nouvelle alternative ou un complément aux sports déjà existants dans la Commune
- au besoin, orienter les enfants vers un club avec lequel il sera possible d'approfondir ce sport et de participer à un championnat officiel

Néanmoins, l'entraîneur essayera d'organiser pour les futures stars du basket-ball deux ou trois matchs amicaux durant la saison.

Horaires: enfants de 6 à 12 ans (environ) : vendredi de 16h30 à 18h00. Les entraînements n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Contact :

Gianni Zizza, Route de l'Ecole 2, 1721 Cormérod, tél. 079/305.05.91

Chœur mixte St-Marcel

La Société de chant de Courtion a été fondée en 1883. C'est l'une des plus anciennes sociétés de chant du canton de Fribourg. D'abord intitulée « La Grégorienne », elle accueille dès 1969 les dames et s'appelle désormais le « Chœur mixte Saint-Marcel ».

Les buts principaux du Chœur mixte sont d'animer les messes et offices religieux dans la paroisse de Courtion, de cultiver l'art choral, de développer le goût du chant sacré et profane et de favoriser l'amitié entre ses membres. Ainsi, il anime les offices religieux tout au long de l'année liturgique à raison de deux fois par mois. Chaque année, il donne un concert profane, généralement en collaboration avec un autre chœur. Ses prestations dans les EMS et hôpitaux sont très appréciées.

Annuellement, une promenade est organisée vers différentes destinations, autant en Suisse, qu'en Provence, Belgique, Allemagne, Autriche, Normandie...

Le Chœur mixte serait heureux d'accueillir de nouveaux membres lors de ses répétitions qui ont lieu le jeudi soir. Aucune formation chorale ou musicale n'est exigée, le plaisir de chanter et de participer ainsi à la vie paroissiale suffisent.

Contacts :

Denise Bongard, Co-Présidente, Le Grabou 14, 1721 Cormérod, tél. 026/684.15.27
Julia Rotzetter, Co-Présidente, Pra Maccoud 15, 1721 Misery

Football-Club Courtepin - Misery-Courtion

Le FC Courtepin-Misery-Courtion est issu de la fusion, au 1^{er} septembre 2018, des deux clubs de la région, le FC Courtepin et le FC Misery-Courtion.

Le club est constitué en quatre sections différentes : les juniors – les actifs – seniors 30+ et 40+ ainsi que des arbitres.

Notre mouvement juniors, pour les jeunes de 6 à 20 ans, n'a cessé de croître ces dernières années et est devenu l'un des principaux groupements juniors au sein de l'AFF. Cette expansion nous permet d'être ambitieux pour les prochaines saisons et nous veillons à ce que chaque junior évolue et progresse dans une catégorie intéressante et adaptée à ses capacités.

Nos équipes d'actifs évoluent dans le championnat fribourgeois de la 3^{ème} à la 5^{ème} ligue, avec comme ambition de se maintenir dans les catégories actuelles et/ou de pouvoir disputer bien évidemment, des finales de promotion.

Nos deux équipes seniors 30+ et 40+ sont destinées aux joueurs un peu plus âgés, qui souhaitent poursuivre le football dans une catégorie moins exigeante physiquement mais en privilégiant l'esprit de se retrouver entre « copains » et surtout d'être présent pour la fameuse 3^{ème} mi-temps...

Notre club compte également plusieurs arbitres qui officient chaque semaine dans tout le canton. Si cette activité t'intéresse, n'hésite pas à prendre contact avec nous.

Le FC peut aussi compter sur le précieux soutien du « Club des 100 », composé de fidèles membres supporters et amis, que tu peux rejoindre en tout temps en nous contactant.

Contact :

Ivan Matic, Co-président, tél. 079/311.19.85

Adresse postale :

FC Courtepin-Misery-Courtion
Case postale 12
1784 Courtepin

Gymnastique des Aîné(e)s (à la recherche d'un moniteur ou d'une monitrice)

A la halle de sports de Misery, un groupe de personnes du troisième âge se réunit pour la gymnastique. Sur un air de musique entraînant, une marche d'échauffement, entrecoupée de pas changés, de pas croisés et d'autres variantes.

Puis suivent les mouvements de gymnastique proprement dite: debout, assis ou couché, aucun membre, aucun muscle, aucune articulation n'est oubliée dans le fol entrain des jambes, des bras et des rotations multiples, avec du matériel approprié tel que balles, anneaux, bâtons, tresses, bouteilles, coussins, cerceaux, etc.

Tout cela dans le but de rester jeune, de maintenir sa forme et conserver son bien-être! Ce bien-être d'où naissent la joie d'être ensemble, du plaisir de se voir, de créer des relations qui vont bien au-delà d'une simple amitié.

Pour clore la séance de gymnastique trop vite finie, une danse sur un rythme champêtre ou folklorique laisse aux personnes l'envie de continuer de longues années encore ces réunions. Maintenir le goût de vivre et donner un objectif vrai à la vie, par le maintien en éveil de tous les sens.

Un des souhaits serait encore de mieux faire connaître la gymnastique pour que d'autres personnes en bénéficient à leur tour.

Contact :

Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, 1705 Fribourg 5, tél. 026/347.12.40
– www.fr.prosenectute.ch – info@fr.prosenectute.ch

Gymnastique parents et enfants

La gymnastique parents et enfants s'adresse aux enfants de 2 à 4 ans, accompagnés de leur maman ou de leur papa.

Nous nous réunissons à la halle de gymnastique de Misery pour jouer, essayer, découvrir, imaginer, bricoler et faire des expériences ensemble les jeudis de 16h00 à 17h00.

Pour le contenu de nos leçons, nous suivons le cours des saisons et laissons aller notre imagination. En cas de beau temps, nous nous rendons souvent dans la nature (forêts, place de jeu). En hiver, nous allons luger.

Chaque année, avant les vacances d'été, nous partons ensemble en promenade.

Contact :

Mélissa Equey, tél. 078/807.49.89, mequey@hotmail.ch.

Société de musique La Lyre de Courtion

La Lyre de Courtion est la société paroissiale de musique fondée en 1921 et regroupant 40 membres actifs qui ont pour buts, de développer leurs connaissances musicales, de cultiver l'amitié et de préparer la relève en permettant à des jeunes d'acquérir une formation de base.

Les *connaissances musicales* se développent au travers du suivi des répétitions bihebdomadaires et de la formation personnelle. Celle-ci se fait par le biais de cours dispensés par le Conservatoire cantonal de musique dont une classe décentralisée se trouve à Misery.

Base de tout groupement, *l'amitié se cultive* lors des loisirs, nombreux, et qui ont entre autres pour nom: concert annuel, rallye familial, prestations locales, voyages hors de nos frontières, voyages qui ont permis à nos membres de se rendre sur invitation en Italie, en France (à plusieurs reprises), en Allemagne et au Canada.

La relève se prépare dans le cadre d'une école de musique. Elle est à disposition des jeunes enfants et adolescents qui sont suivis par un professeur du Conservatoire. Cette école de musique dispense, dans un premier temps, des cours de solfège puis des cours en rapport avec la maîtrise technique d'un instrument à vent. Il en va de même pour les percussionnistes.

Ainsi, c'est avec joie et grand plaisir que nous accueillons tout nouveau membre déjà formé ou désireux de découvrir et d'étudier la musique.

Contacts :

Charlotte Oesch et Karin Baechler, Présidentes
Laura Nager, Secrétaire, Le Marais 17, 1721 Cournillens
Dominique Morel, Directeur, 1583 Villarepos, tél. 026/675.28.29
Site internet : www.lalyrecourtion.ch

Moto-club les Schtroumpfs, Cournillens

Notre moto-club a pour but de partager notre passion pour la moto, dans un esprit de camaraderie et d'amitié et ceci pour les motards de tout âge et de toute catégorie.

Pour nous la moto c'est le voyage, la découverte, la mécanique, le sport et les bons moments entre amis.

Nos activités sont bien entendu de rouler, mais aussi à diverses occasions, telles que pique-nique, souper, ou sortie à ski, de faire participer toute la famille.

Si toi aussi tu souhaiterais faire partie de notre grande famille des motards, on se fera un plaisir de t'accueillir. N'hésite pas à nous contacter pour plus d'informations.

Contact :

Didier Pythoud, Président, Route de la Scie 37, 1665 Estavannens, tél. 079/776.89.17

Société des Troupes Sanitaires Broye-Lac

Que ce soit à la maison, au travail ou durant les loisirs, un accident est vite arrivé. dans de telles situations, une intervention résolue et des connaissances fondées en premiers secours peuvent sauver une vie.

Venez participer à des exercices de premiers secours tous les premiers lundi du mois: de 20h00 à 22h00 à la Salle de paroisse à Courtion.

Les samaritains se réunissent pour améliorer leurs compétence en premiers secours. Nos samaritains assurent également différents postes sanitaires dans la région comme le Slow-up de Morat, la foulée du Vully, et la fête des Vendanges.

Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre section ou de vous voir lors d'un de nos prochains cours de premiers secours.

Contact :

Alexandre Progin, Président, Route de Russy 109, 1772 Léchelles, tél. 079/390.24.46
Véronique Dougoud, Secrétaire, Les Grands-Prés 30, 1721 Misery

Email : info@sts-broyelac.ch

Site internet : www.sts-broyelac.ch

Société de tir à 300 mètres – Les Carabiniers de Cournillens

La Société de Tir de Cournillens a été fondée en 1924 et a fêté son 75^e anniversaire. Elle a organisé quatre fois le tir fédéral en campagne du district du Lac, soit en 1928, 1951, 1972 et 1994.

Nos succès sportifs importants: 1934: Tir fédéral à Fribourg, première société fribourgeoise cat. 3b; 1986: Tir de Vancouver, première section suisse.

Nous comptons un effectif de 40 membres actifs, y compris les dames et les jeunes tireurs. Il faut ajouter 30 militaires effectuant seulement les programmes fédéraux.

Le stand de tir, avec ses trois installations de cibles électroniques, jouit d'une situation géographique idéale pour le tir en fin d'après-midi, dans un cadre verdoyant.

Nous espérons vous avoir fait connaître un tant soit peu les Carabiniers de Cournillens. Si une participation en tant que membre passif, actif, junior ou senior vous intéresse, veuillez nous contacter à l'adresse ci-dessous.

Au plaisir de faire votre connaissance.

Contact :

Roland Aeby, Président, Chemin du Vernex 2, 1721 Cournillens, tél. 026/684.23.57

Société de tir à 300 mètres de Courtion

Le tir à 300 m est un sport à part entière que notre société, fondée en 1920, pratique depuis 2006 dans les installations de tir de Villarepos, après que notre ligne de tir de Courtion a dû être fermée, en application des dispositions fédérales concernant la protection contre le bruit.

L'entente avec la Société de tir de Villarepos qui nous a accueillis est excellente et c'est sous la direction de cette société que les adolescents et les jeunes tireurs (filles et garçons) peuvent s'initier à la pratique du tir à 300 m avec le fusil d'assaut 90. Ces jeunes gens peuvent, dès le début, effectuer les différents programmes de tir proposés à nos membres. Les dames également peuvent accomplir ce noble sport. Et il va de soi que tout nouveau membre, quel que soit son âge, sera accueilli avec grand plaisir.

Les exercices de tir et compétitions de tir ont lieu en règle générale le mercredi soir, de fin mars à fin septembre, avec une pause de 4 semaines dès la mi-juillet.

Contact :

Denis Humbert, vice-président, Le Pralet 10, 1721 Courtion, tél. 079/508.70.66, email : dhumbert66@hotmail.com

Syndicat ovin de Cournillens

L'association ovine de Cournillens a été fondée le 4 novembre 1961 par des éleveurs de la région de Cournillens, Courtepin, Misery et Courtion. L'activité de l'association d'élevage ovin de la Race Brun-Noir du Pays s'étend au district du Lac et aux environs. Cette race de mouton est une race rustique, élevée en Suisse depuis le 17^{ème} siècle, principalement dans les cantons de Fribourg, du Jura, de Berne, de Soleure. Il y a actuellement des élevages de cette race dans presque toute la Suisse.

Le but est d'élever et de sélectionner des bêtes afin d'améliorer leur qualité pour le maintien d'une race de mouton qui s'adapte aussi bien à la plaine qu'à la montagne.

Caractéristique de la Race : très prolifique avec un très bon instinct maternel. C'est une race qui peut mettre bas à toutes les périodes de l'année, 3 mises-bas en deux ans.

Le siège de l'association se trouve à Cournillens, c'est également à Cournillens que chaque automne à lieu le concours à la **Ferme du Bonheur**.

Les membres de l'association sont très actifs en participant aux divers Marché-Concours intercantonaux.

Des membres de notre association ont participé au **Salon de l'Agriculture à Paris, à l'exposition Inter-Alpine à Innsbruck**.

Notre association a exporté uniquement des mâles au Sud Tyrol, en Autriche, en Allemagne, en Tunisie et dernièrement en Ukraine.

Depuis quelques années nous avons ouvert la porte aux autres races de mouton qui sont élevés en Suisse.

Certains de nos membres font de la vente directe de nos produits (**viande, éventuellement laine**).

Contacts :

Solange Berset, présidente, Route de la Sauge 32, 1787 Mur, tél. 079/352.43.72

Rose-Marie L'Homme, secrétaire

Jean Berset, teneur du registre, Route de la Sauge 32, 1787 Mur, tél. 079/691.47.37

Société de jeunesse de Misery-Courtion

Salut !

Nous sommes la jeunesse de Misery-Courtion. Nous avons entre 16 et 25 ans, et nous nous retrouvons régulièrement pour faire toutes sortes d'activités : construire des chars pour les carnivals, organiser des manifestations, participer aux girones de jeunesse, boire un verre dans notre local à Misery, etc.

Dès 16 ans, tout le monde peut adhérer à la Jeunesse. Alors si tu désires faire connaissance avec d'autres jeunes de la commune de Misery-Courtion, n'hésite pas à nous contacter !

Nous espérons te voir prochainement,

La jeunesse de Misery-Courtion

Contact :

Jérémy Ratzé, Président, jeunesse.miserycourtion@gmail.com

Unihockey

Pour les élèvent de la 3h à la 8h qui souhaitent pratiquer un sport pour le loisir, qui souhaitent bouger, s'amuser et se dépenser en découvrant un sport d'équipe, nous proposons des cours d'unihockey tous les lundi soir de 17h30 à 19h00 à la salle de gym de Misery. Matériel nécessaire une paire de soulier de gym, une canne d'unihockey (peut être prêter au début). Prix 20.- pour la saison

Contact :

Thierry Dénervaud, tél. 078/690.67.64

Aero-gym dames

Tous les mardis de 20h.00 à 21h.00 (sauf vacances scolaires), nous nous retrouvons pour différents exercices : échauffement, cardio, renforcement musculaire, stretching. Programme varié chaque semaine.

Toute personne intéressée, dès 16 ans révolus, peut prendre directement contact avec notre monitrice Manu.

A prendre avec soi : tapis, boisson et bonnes chaussures qui ne marquent pas le sol. Linge conseillé.

Contact :

Emanuela Schiliro, tél. 079/953.54.85

La Vie Montante

MCR (Mouvement chrétien des Retraités)

Dans notre Unité pastorale, la Vie Montante/MCR regroupe une vingtaine de personnes. Nous accueillons volontiers de **nouveaux membres** de la paroisse, de l'Unité pastorale ou d'ailleurs.

Les réunions ont lieu 1 fois par mois (le 3ème vendredi du mois). C'est un bon moment de partage sur une thématique actuelle en toute amitié et simplicité. Tout à la joie de vous rencontrer et de vous accueillir !

Contact : Mme Denise Pauchard, ☎ 026/475 15 05

GROUPE DES JEUNES

Tu souhaites approfondir ta vie de prière ou simplement rencontrer d'autres jeunes?

Tu as 13 ans et plus

des activités sympas sont prévues chaque année !

Viens découvrir ou participer régulièrement à la **HDP (Hot-Dog Prière)**

tous les **1ers dimanches** du mois à Belfaux et tous les **3èmes dimanches** du mois à Grolley

- 17h30 temps de prière
- 18h30 hot-dog au local des jeunes
- 19h30 fin

Contact : M. Jean-Marc Andenmatten, ☎ 076 / 514 79 29.

[Tu trouveras aussi des activités avec d'autres jeunes de la région fribourgeoise. Consulte le site \[www.formulejeunes.ch\]\(http://www.formulejeunes.ch\)](http://www.formulejeunes.ch)

PARTAGE DE LA PAROLE DE DIEU

L'Évangile à la maison

Nourrir sa foi à la lecture de la Bible : tel est le but des groupes qui se réunissent régulièrement pour lire et approfondir des textes bibliques.

Êtes-vous intéressé(e)s par cette lecture ? Alors venez rejoindre un des groupes qui sera heureux de vous accueillir.

À Belfaux :

Dates et heures des réunions (peuvent toujours être modifiées) :

Agapè : Jeudi 14h00 – 15h15, centre paroissial Belfaux

Aînés : Vendredi 14h00 – 15h15, centre paroissial Belfaux

A Grolley :

un mercredi par mois de 19h00 à 21h00 à la salle de la cure

Contact : secrétariat de l'UP, ☎ 026/475.11.40

GROUPE DE LECTEURS DURANT LA MESSE A COURTION

Contact : Mme Marie-Claire Renevey, ☎ 026/475.23.70

VISITES AUX PERSONNES ÂGÉES DANS LES HOMES

Contacts : Monsieur le Doyen Jacques Rime, ☎ 026/475.12.34

Mme Marie-Claire Renevey, ☎ 026/475.23.70

LA CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL (BELFAUX, COURTION, GROLLEY)

Pour perpétuer l'œuvre de saint Vincent de Paul (1581-1660) en faveur des plus démunis, le bienheureux Frédéric Ozanam (1813-1853) crée en 1833 avec d'autres personnes à Paris, les Conférences de Saint Vincent de Paul. Il s'agit d'un mouvement caritatif composé exclusivement de bénévoles pour soulager les misères individuelles par la rencontre avec la personne en difficulté.

Le canton de Fribourg compte actuellement 30 conférences qui travaillent en toute indépendance pour venir en aide aux personnes dans le besoin (apports sous forme de présence, de soutien financier etc.). Il s'agit d'un complément bienvenu à Caritas et à l'aide étatique.

Nos activités principales sont les suivantes :

- Le soutien moral aux personnes en difficulté
- Le soutien financier
- L'accompagnement dans les démarches officielles
- La collaboration avec les services sociaux
- La mise sur pied d'actions sociales (Cartons de Noël).

Dans notre Unité pastorale, nous sommes un petit groupe de 12 bénévoles pour venir en aide exclusivement aux familles de nos 3 paroisses. Notre budget, octroyé par les 3 paroisses, comprend les quêtes, les dons en argent et la récolte de marchandises à l'occasion de l'"Action de Noël".

Contact : Monsieur Emmanuel Ducotterd, ☎ 079/446.19.90

Contact :

secretariat@upsaintetrinite.ch, tél. 026/475.11.40

